

COMMUNIQUE DE PRESSE N°023/RDC/VSV/CE/2021

RDCONGO : LA VSV SALUE L'ARRESTATION DU BRIGADIER EN CHEF DOUDOU NGOY ILUNGA, UN DES ASSASSINS DES DDH FLORIBERT CHEBEYA ET FIDELE BAZANA

La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV) salue l'arrestation à Lubumbashi, province du Haut-Katanga et le transfert à Kinshasa mardi 24 août 2021, du Brigadier en Chef Doudou NGOY ILUNGA, un des assassins fugitifs impliqués dans l'assassinat des Défenseurs des Droits de l'Homme Floribert CHEBEYA et Fidèle BAZANA.

Cette arrestation est l'une de grandes avancées de la justice militaire congolaise qui donne jusque-là à l'opinion publique une impression positive d'œuvrer pour la lutte contre l'impunité des crimes touchant les Défenseurs des Droits Humains en RDCongo. Elle est la quatrième enregistrée après celles le 03 septembre 2020 à Lubumbashi, du Major Christian NGOY KENGA KENGA, promu Lieutenant-Colonel par l'ancien régime, de l'Adjudant Jacques MUGABO le 16 février 2021 à Lubumbashi, promu Lieutenant par l'ancien régime et du Général ZELWA KATANGA, alias Djadjidja, à Kinshasa.

La VSV attend impatiemment l'ouverture d'un nouveau procès avec ou sans le Général John NUMBI BANZA TAMBO actuellement en fuite.

Pour la VSV, le plus important est qu'il soit établi au cours d'un procès juste et équitable que le Général John NUMBI est bel et bien le donneur d'ordre et qu'il soit condamné par contumace conformément aux lois congolaises afin qu'il réponde un jour de ses actes.

Cependant, tout en reconnaissant les avancées judiciaires enregistrées avec de nombreuses arrestations dans l'affaire assassinat de deux (2) Défenseurs des Droits de l'Homme, la VSV invite les autorités congolaises à sécuriser les personnes arrêtées en vue d'éviter de prétendues évasions ou suicides qui risqueraient de ne pas contribuer à la manifestation de la vérité par rapport à cet ignoble assassinat.

La VSV invite également les autorités congolaises à tout mettre en œuvre pour la sécurité des policiers impliqués dans cet assassinat se trouvant à l'étranger et qui sont prêts à rentrer en RDC, si la sécurité leur est assurée pour aider la justice congolaise à avancer dans cette affaire.

Fait à Kinshasa, le 26 août 2021.

LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV).